



## NOTES SUR L'ÉVALUATION ET LA CERTIFICATION EN FRANÇAIS LANGUE INTERNATIONALE

Olga María Díaz

*"Le meilleur dans le nouveau  
est ce qui répond  
à un désir ancien"*

Paul Valéry

### RÉSUMÉ:

Ces "Notes sur l'évaluation et la certification en Français langue internationale", se composent de quatre volets: le premier tend à montrer que c'est l'aspect formatif de l'évaluation qu'il ne faut pas cesser de privilégier, si l'on veut favoriser autant que possible l'accès à l'autonomie en langue étrangère.

Le deuxième est une brève mise à jour bibliographique sur l'évaluation (formative notamment) et les actuelles publications qui concernent les certifications en FLINT<sup>1</sup>.

Le troisième et quatrième reprennent, en annexes, les principales données qui caractérisent la préparation du DELF<sup>2</sup> par un public scolaire, et récemment mis en place par le CIEP<sup>3</sup> de Sèvres, en France. Ainsi, pour avoir déjà été expérimentée au Chili, nous proposons enfin, un texte de réflexion sur l'institutionnalisation de ce diplôme.

### RESUMEN:

Este conjunto de "Notas sobre la evaluación y la certificación en Francés Lengua Internacional", consta de cuatro partes: la primera aboga por el aspecto formativo de la evaluación que se debe seguir privilegiando, si se quiere en algo favorecer el acceso de la autonomía en Lengua Extranjera.

En la segunda parte, quedarán al día la bibliografía sobre la evaluación y las actuales publicaciones que conciernen las certificaciones en FLINT<sup>1</sup>.

En tercer y cuarto lugar, se encuentran los anexos que presentan las principales características de una certificación recientemente propuesta por el CIEP<sup>2</sup> de Sèvres, en Francia: el DELF<sup>3</sup> para un público escolar. Y por haber podido ya ser objeto de experimentación en Chile, proponemos finalmente un texto de reflexión sobre la institucionalización de este nuevo diploma.

**O**n me demande d'écrire quelques mots, à nos collègues qui travaillent sur les Nouveaux Programmes dans les classes pilotes de Français<sup>4</sup>, à propos de l'évaluation.

Il me semblerait d'abord que, si le caractère de "nouveau" vient, par effet de surprise, relancer un intérêt pour notre discipline, il convient sûrement aussi de montrer quel peut être l'enjeu majeur de cet aspect novateur.

<sup>1</sup> Français Langue Internationale.

<sup>2</sup> Diplôme d'Études en Langue Française.

<sup>3</sup> Centre International d'Études Pédagogiques.

<sup>4</sup> Plan Pilote National, 1<sup>er</sup> semestre 2003, Service de Coopération Linguistique et Éducative, Ambassade de France, Santiago.

Ce qui, par rapport à un état plus ancien, doit sans doute faire l'objet d'une transformation assez sensible, c'est avant tout la manière *de situer l'enseignement des langues dans l'ensemble des apprentissages* qui cherchent, depuis longtemps, à adapter notre système scolaire à la réalité du monde.

Qu'est-ce que cela signifie? En termes didactiques, cela veut dire que l'effort accompli en vue d'une rénovation, risque de n'avoir que peu de conséquences positives, si le premier "cadre de référence" de chaque enseignant n'est pas résolument tourné vers une *évaluation formative*. Ainsi mise en avant, la plus exacte mesure de la nouveauté sera encore celle donnée par l'action évaluative (plus que certificative), si tant est qu'elle occupera toujours une place centrale dans toutes les stratégies mentales à développer pour une acquisition des connaissances et une appropriation des savoir-faire.

Maintenant, comment cerner d'un peu plus près cet aspect *formatif de l'évaluation*? Il est pour le moins logique de penser que c'est surtout en conférant à cet instrument mis au service de l'apprentissage une valeur pédagogique, que l'on pourra donner à l'évaluation toute l'importance qu'elle a, pour améliorer le processus d'apprentissage lui-même. Un tel processus demande cependant en retour à l'apprenant de prendre en charge son apprentissage, ce qui ne saurait se produire sans que l'enseignant lui donne les outils pour se repérer dans son propre parcours. Or, bien que cette action formative aille de pair avec la nécessité de former l'apprenant à s'évaluer, à devenir indépendant, c'est-à-dire à se rendre responsable de son apprentissage, peu d'outils ont réellement été mis à la disposition des élèves pour s'autoformer.

Il s'agit donc de mettre en place un vrai guidage dans l'autoformation, en valorisant notamment:

- la notion de *parcours*, c'est-à-dire de progression, car l'autocontrôle ne bannit pas la notion de suivi, au contraire;
- la notion de "*moyen d'atteindre un objectif*" plutôt que celle qui aboutit à "un résultat final", faute de quoi, l'évaluation ne pourra jamais se transformer en un nouveau point de départ;
- la notion de *participation* dans les prises de décisions par l'apprenant, puisque c'est ce rôle de protagoniste de son propre apprentissage qui provoquera le changement d'attitude voulu: non plus sanction, mais source de motivation, l'évaluation formative permet ainsi de découvrir un intérêt réel dans l'apprentissage, pour, peu à peu, parvenir à l'autonomie recherchée.
- à l'heure actuelle enfin, impossible de ne pas tenir compte de cette autre "porte d'entrée à l'autonomie", appelée "*nouvelles technologies de l'information et de la communication*" (NTIC); le vaste potentiel de ressources qui effectivement s'ouvre, avec des outils d'apprentissage comme ceux proposés par Internet ou les multimédia, laisse au rythme de chacun, encore une plus grande place à la démarche individuelle, tout en demandant que soit redéfini le rôle du professeur: une nouvelle convivialité apparaît ici, qui, en créant de nouvelles stratégies d'enseignement, ne manque pas d'amorcer un changement de position conceptuelle et didactique face aux activités d'évaluation.

Comme on le voit, tel un catalyseur de nos diverses pratiques pédagogiques, cette évaluation formative fonde sa valeur sur les procès directement mis en œuvre par celui qui apprend. D'où une certaine difficulté inhérente au maniement des outils d'évaluation, qui se rapportent à toutes les dimensions linguistiques, pragmatiques et stratégiques des apprentissages langagiers. Chercher dès lors à savoir expliquer les comments et les pourquoi des

acquis en langue étrangère, c'est bien au fond, chercher à comprendre les exigeantes expertises de l'évaluation.

Par ailleurs, enseignants et apprenants se trouvent confrontés à une autre évaluation qui, quoique de façon plus externe, touche aussi à l'efficacité des programmes de formation en langue: celle-ci concerne la validation certificative des savoirs et des savoir-faire qui s'impose aujourd'hui de façon incontournable. Récemment mis en place, le DELF Scolaire<sup>5</sup> vient ainsi satisfaire des mesures strictes dans la reconnaissance des principales compétences langagières.

Prolongement naturel des acquis de l'approche communicative, l'évaluation de ces compétences ouvre un espace d'intervention pédagogique qui, au niveau méthodologique, pose encore souvent des difficultés aux enseignants.

À vrai dire, il est généralement question d'identifier les compétences linguistico-discursives, en les ciblant avec la plus grande précision, et d'organiser des activités novatrices en partant d'une approche langagière par les compétences<sup>6</sup>. Trop habitués, par exemple, à évaluer l'expression orale sans tenir compte de la capacité à interagir oralement, il conviendrait à présent, d'axer l'apprentissage de l'oral sur des stratégies plus nettement communicatives, puisqu'au demeurant, c'est le meilleur moyen d'envisager avec succès l'évaluation certificative.

Tout ceci pour dire que la valorisation *de notre système chilien d'enseignement du français langue étrangère* ne dépend pas exclusivement des conditions de son propre renouvellement pédagogique, mais qu'elle évoluera certainement aussi au vu de la nouvelle offre certificative, et ce... en attendant déjà... l'avènement de l'internationalisation de tous les systèmes éducatifs!

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE DE RÉFÉRENCE (mise à jour le 30 / 07 / 2003)

### REVUES

- Archibald, J.** "L'institutionnalisation du DELF pour adolescents" in *Actes des SEDIFRALE XII*. Lima, juin 2003.
- Astolfi, J.P.; Pantanella, R.** (coordinateurs) "L'évaluation" in *Cahiers pédagogiques* N° spécial, pp. 1-128, mai 1991.
- Bakolas-Frenet L.** "La pratique de l'évaluation comme lieu privilégié d'éducation" in *Enjeux* N° 29, pp. 81-95. Bruxelles, juin 1993.
- Barthelemy, Delcambre, Flak et alii** "Pratiques d'évaluation" in *Recherche* N° 21, pp. 5-227. Paris, 1994.
- Bourdet, J.F.** "Évaluer les apprentissages" in *Le Français dans le monde* N° 275, pp. 47-52. Paris, sept. 1995.
- Bufl, S.** "Evaluation formative et autoestimation" in *Revue de l'Amifram*, juin 1999.
- CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques)** "Façon d'apprendre: l'élève et le savoir" in *La revue internationale de l'éducation* N° 29. Sèvres, 1998.

<sup>5</sup> Diplôme d'Études en Langue Française, CIEP, Juillet 2003.

<sup>6</sup> Voir en part dans la bibliographie: "Le portfolio des langues" et le "Cadre Commun Européen de Référence".

- Druel, P.** (coordinateur) "L'évaluation" in *Education et devenir* N° 38, 70 pp. Paris, mai 1995.
- Gomez-Pesche, L.** "À propos d'évaluation" in *Travaux de didactique du Français Langue Etrangère* N° 28, pp. 205-243, Université Paul Valéry. Montpellier, 1992.
- Holec, H.** "Apprendre à l'apprenant à s'évaluer: quelques pistes à suivre" in *Etudes de Linguistique Appliquée* N° 80. Paris, oct.-déc. 1981.
- Holec, H.** "Plaidoyer pour l'autoévaluation" in *Le Français dans le monde* N° 165. Paris, nov.-déc. 1981.
- Monnerie, Lescure** (coordinateurs) "Evaluation et certifications en langue étrangère" in *Le Français dans le monde* N° spécial 192 pp. Paris, 1993.
- Ould, D.; Díaz, O.** "Enseñar y evaluar un idioma extranjero: nuevos paradigmas aplicados a la Lengua Francesa en el sistema educativo Chileno" in *Contextos* N°10, Universidad Metropolitana de Ciencias de la Educación. Santiago, oct. 2003, pp. 89-99.
- Porcher, L.** "L'évaluation en didactique des langues et des cultures" in *Études de linguistique appliquée* N° 80, 138 pp. Paris, 1990.
- Revue Études de linguistique appliquée**, "L'évaluation" N° 80, Paris, 1990.
- Revue Le Français dans le monde**, "Évaluation et certification" N° spécial. Paris, août 1993.
- SEDIFRALE XIII** (Sesiones para docentes e investigadores en Francés Lengua Extranjera), *Actes*, Universidad Católica. Lima, juin 2003.
- Vermeé, G.** "Dossier réformes éducatives" in *La classe*, Revigny, pp. 41-45, 1995.

#### LIVRES

- Adams; Kirsch; de Lange** (1999): *Mesurer les connaissances et compétences des élèves: un nouveau cadre d'évaluation*. Paris, OCDE, p. 91.
- Allal, L.** (1991): *Vers une pratique de l'évaluation formative: matériel de formation continue des enseignants*. Bruxelles, De Boeck-Wesmael, p. 155.
- Barbier, J.M.** (1985): *L'évaluation en formation*. Paris, PUF.
- Bardot, M.J.** (2001): *DEL F 1<sup>er</sup> degré, nouvelle formule*. Paris, Hachette.
- Barlow, M.** (1992): *L'évaluation scolaire, décoder son langage*. Lyon, Chronique Sociale.
- Bolton, S.; Beltrand, Y.** (1987): *Évaluation de la compétence communicative en langue étrangère*. Paris, Hatier coll. LAL.
- Conseil de l'Europe**<sup>7</sup> (2000-2001): *(Le) Cadre Européen Commun de Référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer*. Paris, Didier.
- Cardinet, J.** (1986): *Évaluation scolaire et mesure*. Bruxelles, De Boeck.
- Chardenet, J.** (1997): *De l'activité évaluative à l'acte d'évaluation*. Paris, Lharmattan.
- Dayez, Y.** (2001): *Guide des sujets du DELF / DALF*. Paris, Didier.
- Delorme, C.** (1998): *L'évaluation en question*. Paris, ESF, 3<sup>ème</sup> édition.
- De Pover, C.; Noel, B.** (1999): *L'évaluation des compétences et des processus cognitifs*, Bruxelles, De Boeck.
- Doyon, C.; Juneau, R.** (1996): *Faire participer l'élève à l'évaluation de ses apprentissages*, Lyon, Chronique Sociales.
- Far, R.; Tone, B.** (1998): *Le portfolio au service de l'apprentissage et de l'évaluation*, Montréal, Chenelière-McGram Hill.
- Helming, H. et alii** (1998): *L'apprentissage autonome des langues en tandem*, Paris, Didier.
- Lescure, R.; Grandet, E.** (1997): *DEL F 450 activités*. Paris, Clé International.

<sup>7</sup> Il définit, sur des bases communes, des niveaux de compétences qui permettent de mesurer les progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage.

- Lussier, D.** (1992): *Évaluer les apprentissages dans l'approche communicative*. Vanves, Hachette, FLE.
- Conseil de l'Europe**<sup>8</sup> (1997/2001): *(Les) Portfolios Européens des Langues*, Strasbourg, et 1997 / CRDP / Basse-Normandie /, Paris, Didier.
- (Le) TCF**<sup>9</sup> (2000): *Tests de connaissance du Français*. Sèvres, CIEP.
- Roux, C. Y.** (1998): *120 fiches d'évaluation en classe de FLE (Avec cassette audio)* 191 pp. Paris, Didier.

#### SITOGRAFIE

Guide du cybercours (1-2).

(Pour saisir les nouveaux enjeux du multimédia et les intégrer aux démarches pédagogiques).

<http://www.guideducybercours.com>

Bibliographies thématiques / évaluation

<http://www.ciep.fr>

<http://www.cned.fr>

<http://www.ensenarelfances.cl>

<http://www.fle.fr>

International Association of Evaluation Educational Achievement

<http://www.iea.nl>

Portail sur les ressources du web relatives à l'évaluation

<http://ericae.net/nintbod.htm>

Portail sur le Français Langue Internationale

<http://www.gerflint.org>

#### Annexe 1: Le DELF SCOLAIRE

Conçu et validé par le CIEP de Sèvres, en France<sup>10</sup>, le DELF<sup>11</sup> scolaire a été mis en place à titre expérimental en 2002, dans le cadre de la réforme du système éducatif italien et du programme Lingue 2000. Depuis mai 2003, une vingtaine de pays ont déjà manifesté leur intérêt pour ce nouveau type de certification internationale<sup>12</sup>.

Destinée à un public scolaire, cette version allégée du DELF 1<sup>o</sup> degré, reprend les savoir-faire évalués dans les Unités A1 et A2 (DELF scolaire Niveau 1) et les Unités A3 et A4 (DELF scolaire Niveau scolaire Niveau 2).

Les épreuves évaluent les quatre compétences (C.O., C.E., E.O., E.E.) en deux étapes:

- un groupe d'épreuves enchaînées, passées collectivement (durée totale: 1h 30)
- une épreuve d'expression orale individuelle (durée totale: 10 mn).

<sup>8</sup> Pour le primaire, le secondaire, les adultes, ils permettent de faire point sur les apprentissages, de se fixer des objectifs, d'évaluer soi-même ses progrès.

<sup>9</sup> Avec une grille de niveaux et d'interprétation des notes.

<sup>10</sup> Centre International d'Études Pédagogiques.

<sup>11</sup> Diplôme d'Études en Langue Française.

<sup>12</sup> Dans le cadre d'accords conclus entre les services culturels de l'Ambassade de France et les autorités éducatives du pays.

La réussite aux deux niveaux permet d'obtenir le DELF 1<sup>o</sup> degré; de plus, leur passation n'étant pas incompatible avec celle des Unités "DELFL tous publics", diverses combinaisons sont donc possibles<sup>13</sup>

DELFL Scolaire		DELFL tous publics	Diplôme
N.1	N.2	A1 + A2 + A3 + A4	DELFL 1 <sup>o</sup> Degré
A1 + A2	A3 + A4		DELFL 1 <sup>o</sup> Degré
N1		+ A3 + A4	DELFL 1 <sup>o</sup> Degré
	N2	+ A1 + A2	DELFL 1 <sup>o</sup> Degré

## Annexe 2: Texte de réflexion

### L'institutionnalisation du DELFL pour adolescents

Ce projet a été réalisé avec l'aide du Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International du Canada, par **James Archibald**, Université McGill, auteur de ce rapport.

Le Centre d'examens du Canada (Québec) a fait passer environ 500 unités du DELFL pour adolescents depuis son ouverture en avril 1999. Il s'agit d'un projet pilote qui a été monté en étroite collaboration avec le réseau des écoles montréalaises affilié à l'Alliance israélite universelle (AIU). Le français est l'une des langues d'enseignement dans les écoles de l'AIU, et plusieurs élèves de ce réseau poursuivent leurs études dans des établissements entièrement ou partiellement de langue française dans le monde francophone après avoir terminé leurs études secondaires.

L'institutionnalisation du DELFL pour adolescents présente de nombreux avantages pour les établissements scolaires. Ceux-ci sont en mesure d'identifier assez rapidement, après analyse des résultats, les forces et les faiblesses de l'enseignement et, surtout, de cerner les aspects soit de l'apprentissage soit de l'enseignement qu'on peut modifier pour respecter une norme de rendement reconnue à l'échelle internationale. Une analyse serrée des résultats en collaboration avec les membres du centre d'examens du DELFL produit des effets bénéfiques à moyen et à long terme pour les écoles et les enseignants soucieux d'améliorer le cursus, l'enseignement et les apprentissages.

La présente étude reflète l'expérience vécue de l'institutionnalisation dans les écoles de l'AIU et du rapport de recherche sur les premiers essais d'institutionnalisation dans d'autres pays.<sup>14</sup> Nous constatons que tout établissement désireux d'institutionnaliser le DELFL pour adolescents doit se poser au préalable un certain nombre de questions. En l'occurrence il

<sup>13</sup> Pour plus de renseignements, consulter la page du site: <http://www.ciep.fr> (file:// A:\DELFL scolaire DELFL-DALFL CIEP. htm).

<sup>14</sup> Cotte, René et al. *Enquête sur le DELFL pour adolescents* (inédite). Sèvres: Commission nationale du DELFL et du DALFL, 2000. Sources: Raoul Boellinger, Directeur, Service de Coopération Linguistique et Éducative, Ambassade de France au Chili; François Hudelot, Président de la Commission de Coordination du Mexique pour le DELFL et le DALFL, Ambassade de France à Mexico; Francis Legros, Attaché Linguistique, et Dominique Chevalier, Présidente du Jury du DELFL en Pologne (Institut Français de Varsovie), Ambassade de France en Pologne; Véronique Rey-Ricord, Directrice des Programmes, Alliance Française de Rome.

s'agit d'expériences d'institutionnalisation menées dans les pays suivants: le Canada (Québec), le Chili, l'Italie (centres de passation à Rome, Milan et Turin), le Mexique et la Pologne.<sup>15</sup>

Les enjeux de tout projet d'institutionnalisation exigent de la part des responsables un examen sérieux des questions suivantes :

1) l'âge des candidats; 2) le nombre de candidats; 3) la situation institutionnelle; 4) l'élaboration des sujets; 5) la formation des enseignants; 6) les démarches institutionnelles entreprises pour assurer le succès des certifications; 7) les démarches en cours; 8) la reconnaissance effective; 9) les projets en cours; 10) les perspectives d'avenir.

La fourchette d'âges du DELF pour adolescents va normalement de 10 à 18 ans. Certains pays commencent à faire passer les examens du DELF 1<sup>er</sup> degré dès l'âge de dix ans, tandis que d'autres ne commencent pas avant l'âge de treize ans. À l'autre extrémité du spectre, la plupart des pays étudiés font passer les épreuves du 2<sup>nd</sup> degré dès l'âge de 15 ou 18 ans. En général, un centre d'examens ne peut vraiment pas envisager de faire passer le A5 et le A6 à des candidats de moins de 15 ans pour des raisons de maturité.

Quant au nombre de candidats visés, nous recommandons fortement, d'après notre expérience, de commencer par de petits groupes de candidats bien encadrés par un personnel ayant reçu la formation nécessaire. Le projet qui avance par étapes bien planifiées risque de mieux réussir qu'un projet trop ambitieux au départ pour ce qui est des objectifs quantitatifs.

Les situations institutionnelles varient de pays en pays. Toutefois nous recommandons fortement de conclure des ententes de gouvernement à gouvernement, car celles-ci garantissent plus facilement la permanence de la relation et la mise en place d'un système binational qui assure davantage la qualité et la confidentialité du processus de certification dans les pays concernés. Le modèle d'organisation des épreuves du DELF pour adolescents préconise à ce jour l'élaboration des sujets par les centres d'examens dans les pays concernés. Cette situation changera, exception faite de certains pays francophones placés sous convention, en faveur d'une centralisation de la conception des épreuves au Centre international d'études pédagogiques (CIEP). Par contre, il faut toujours disposer d'une équipe d'examineurs et de surveillants pour administrer les épreuves. Le succès du DELF pour adolescents se fonde sur un incontournable programme de formation qui avance par étapes successives. On remarque une nette différence entre le processus d'institutionnalisation dans les pays de langue française et les pays en dehors de la Francophonie à proprement parler. Ce travail ne se fait pas en vase clos ; les centres d'examens en développement ont dû par conséquent envisager des rapports à caractère officiel avec les institutions locales. Cela donne un certain élan aux démarches qu'on entreprend normalement pour cadrer le DELF pour adolescents dans le système scolaire du pays hôte. Cela peut amener dans un premier temps des reconnaissances effectives qui ouvrent la voie par la suite à des reconnaissances à caractère officiel de manière à assurer une plus grande permanence au projet d'institutionnalisation.

Après des débuts relativement modestes, l'avenir du DELF dans les milieux scolaires est extrêmement prometteur. On peut même conclure qu'il s'agit d'"une heureuse initiative

---

<sup>15</sup> On a également prévu des sessions pour les publics scolaires dans les centres d'examens des lieux suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Colombie, Égypte, Émirats Arabes Unis, Espagne, Jérusalem, Jordanie, Malaisie, Pérou, République Tchèque, Suisse, Syrie, Venezuela. Les résultats comparés de ces expériences ne sont pas encore disponibles au CIEP.

qui est en train de réussir”.<sup>16</sup> Des centaines de candidats dans des dizaines de pays ont déjà prouvé que nous avons raison d’institutionnaliser des certifications qui permettent à la longue de faire passer le message de l’universalité de la langue et de la culture françaises et de faire comprendre que le français est une langue qui n’a jamais cessé, depuis la Révolution, d’être au service de cette universalité.

---

<sup>16</sup> Bernard, André “Évaluer les compétences en langue étrangère, entretien avec J. C. Mothe”. *Études de linguistique appliquée* 79:133-138.